

PRESENTATION

Bail Renov' déployé sur la Corse

La rénovation thermique des logements est un axe majeur de la lutte contre le réchauffement climatique. Résidentiel, public, privé et tertiaire, c'est l'ensemble du parc immobilier français qui doit être appréhendé pour répondre aux objectifs législatifs environnementaux. **C'est le sens de Bail Renov' qui a lancé son déploiement sur la Corse en janvier 2026.** Une convention partenariale entre l'ADIL, SOLIHA2B, UNPI13/83 et Bail Renov', a été signée pour le déploiement du dispositif.

Les ambitions de Bail Renov'

Bail Renov' est un dispositif mis à la disposition des propriétaires bailleurs et leurs locataires pour leur apporter informations, conseils gratuits et actualisés sur la rénovation et la performance de leurs logements, sur leurs droits et obligations. C'est une réponse concrète au calendrier d'interdiction progressive de mise en location des logements privés dits énergivores (Etiquette G en 2025, Etiquette F en 2028, Etiquette E en 2034).

Pour cela, 7 acteurs* du logement et de la rénovation énergétique* mutualisent leurs expertises et leurs réseaux partout en France pour accompagner propriétaires bailleurs et locataires dans leurs démarches co-responsables. Bail Renov' permet ainsi de répondre non seulement aux enjeux de rénovation énergétique mais aussi de lutte contre la précarité énergétique des plus fragiles.

** ANIL, Mouvement Habitat & Humanisme, SOLIHA, UNPI, Casbâ, Energies Demain, Sonergia*

La mobilisation du réseau.

Ateliers de sensibilisation, visites à domicile, les partenaires engagés sur le territoire vont assurer gratuitement un service de conseil au plus près des propriétaires bailleurs et des locataires, dans une démarche « gagnant-gagnant ».



bailrenov.fr

Le dispositif d'information gratuit dédié aux propriétaires bailleurs
(et à leurs locataires)